

LE FLOTTAGE AU COURS DU XIXème siècle

Autrefois, les routes et les chemins étaient difficilement praticables. Chaque année, il fallait remblayer ces routes, c'est-à-dire combler les trous laissés par le passage des convois tirés par les chevaux ou les bœufs. La circulation était difficile surtout par temps de pluie ou de neige.

Dans les forêts vosgiennes, on coupait les arbres afin d'obtenir :

du BOIS DE CHAUFFAGE pour les habitants, pour les usines à feu (verreries, salines, forges, faïenceries, tuileries...), pour alimenter les fours des artisans : boulangers, maréchal-ferrant, charrons...

du BOIS D'ŒUVRE qui servait dans la construction des maisons, poutres, planchers, escaliers... ou dans la fabrication de nombreux objets utiles, meubles, tonneaux,...

Comme l'eau porte le bois, on a eu l'idée d'utiliser le RABODEAU pour transporter le bois coupé dans les montagnes des environs de MOUSSEY.

Le transport du bois de chauffage (des quartiers de 1 m) s'appelle le BOLOYAGE ou encore le flottage à bûches perdues.

Le transport des planches s'appelle le FLOTTAGE.

Les planches préparées à MOUSSEY étaient assemblées en petites quantités et flottées jusque RAON L'ÉTAPE. Là, on organisait des longs radeaux de planches à destination des villes : LUNÉVILLE, NANCY et METZ.

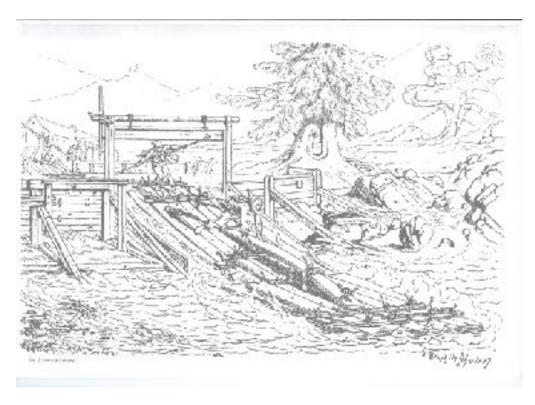
Les travailleurs qui s'occupaient du flottage s'appelaient des VOILEURS. À Raon l'Etape, on les surnommait des OUALOUS. Ils s'aidaient d'une longue perche appelée « gaffe ».



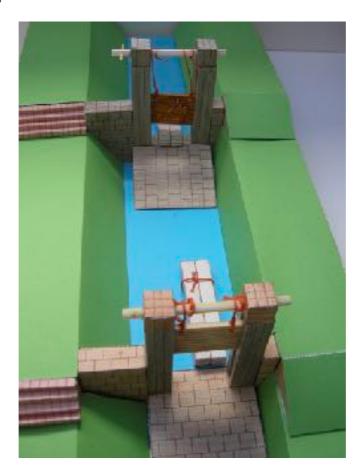
Le transport du bois sur le Rabodeau posait un certain nombre de problèmes : le débit de cette rivière est irrégulier, il y a des périodes de sécheresse en été, des périodes de crues au printemps, après la fonte des neiges. De plus, le flottage abîme les bords de la rivière, et il faut sans cesse enlever les grosses pierres et le sable qui gênent le flottage.

Pour améliorer les conditions du flottage, on a installé des PERTUIS.

« Un PERTUIS est un système de retenue d'eau se rapprochant d'une écluse. Il permet de réguler le débit du ruisseau grâce à des planches l'obstruant. En les ôtant, on libère les grumes du flottage. » D.Prieur (La mémoire des prodigieuses roches)



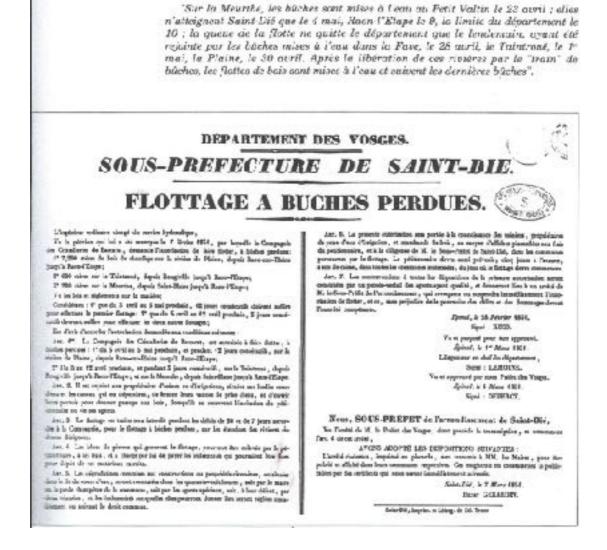
La maquette 1 illustre le passage des BOSSETS (paquets de planches) dans une succession de pertuis.



Les pertuis étaient des installations fragiles, souvent abîmées lors du passage du bois de chauffage ou du bois d'œuvre, cela nécessitait des réparations et un entretien constants.

On ne saurait se contenter de l'image idyllique et très écologique du flottage du bois. Les eaux du Rabodeau étaient alors très convoitées, on trouvait au bord de cette rivière des scieries, des usines textiles, des moulins, chacun voulait utiliser la force hydraulique. De plus, des fermiers avaient établi des canaux de dérivation afin d'irriguer les prairies et les champs.

Le flottage du bois était une activité très réglementée. Lors du flottage, les usines étaient au chômage, par manque d'eau!



LE COIN DES CURIEUX

• A Moussey, on comptait une dizaine de pertuis et de barrages : 3 pertuis à la scierie l'Abbé, des barrages à la filature de la Baraque, au moulin Colin, au tissage de Moussey, à la Gravelle, aux Gouttes. On peut encore observer des vestiges laissées par le flottage du bois.





- En train, il fallait 1h30 pour relier Raon à Nancy. Pour faire le même trajet, il fallait 30 heures aux voileurs, soit environ 3 jours, car les flottes ne circulaient pas de nuit.
- Après avoir livré les planches à Nancy ou à Metz, les voileurs rentraient chez eux à pieds!
- Dans un stère de bois, il y a environ une soixantaine de quartiers de 1m. Les cristalleries utilisaient environ 15000 stères de bois par année...
- Le boloyage n'avait lieu que quelques jours par an. Imaginez les cours d'eau envahis par les quartiers de bois !
- La pomme de terre représentait le plat quasi-unique du flotteur lors de ses déplacements. Lard et pommes de terre sont emmenés sac au dos pour la semaine. Le menu est invariablement le même : soupe aux pommes de terre et purée, la «pata» faite à l'eau et au beurre avec friture de lard... (d'après Olivier Guatelli)
- Une loi obligeait les propriétaires des terrains bordant le Rabodeau d'entretenir un marche-pied de 1,30 m de large, ne comportant aucune végétation, ceci pour permettre aux voileurs d'effectuer leurs manœuvres.
- Le passage des planches dans l'eau est bénéfique, cela empêche la prolifération des insectes et des champignons.
- Les voileurs exerçaient un métier dangereux, nombreuses sont les blessures aux mains, les amputations... Plusieurs décès sont à déplorer.
- Le voileur a souvent un deuxième métier qu'il exerce en hiver et entre les périodes de flottages, il possède une petite ferme.
- La disparition du flottage : vers 1865, on a construit la voie de chemin de fer reliant Nancy à Saint-Dié, puis les voies secondaires, Étival-Moussey. En même temps, on a amélioré le réseau routier : cela a annoncé la fin de la pratique du flottage, car les bois étaient livrés plus rapidement et plus facilement.

Bibliographie

- O. GUATELLI Le flottage du bois et les Oualous 1830-1899 Kruch Editeur
- D. PRIEUR La mémoire des prodigieuses roches Les Editions à la Pointe
- J-Pierre HUSSON Les hommes et la forêt en Lorraine Edition Bonneton

La revue l'ESSOR

À voir absolument lors des journées du Patrimoine les tableaux exposés à la mairie de Raon l'Étape.